

Royaume du Maroc



HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Population en situation de handicap au Maroc

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Série thématique

Royaume du Maroc



HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Population en situation de handicap au Maroc

***PROFIL DEMOGRAPHIQUE
ET SOCIO-ECONOMIQUE***

Série thématique

Direction de la Statistique
Rue Mohamed Belhassan El Ouazzani Haut-Agdal
B.P 178-10 001 Rabat - Maroc
Tél : 037.77.39.65 • Fax : 037. 77.32.17
<http://www.hcp.ma>
E-mail : statguichet@statistic.gov.ma

Dépôt légal : 2009 / 0894
ISBN : 978 - 9981 - 20 - 233 - 9

Impression Editions OKAD
2009

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	3
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	5
<i>LISTE DES FIGURES</i>	7
<i>SYNTHÈSE</i>	9
<i>INTRODUCTION</i>	11
CHAPITRE I : PREVALENCE DE HANDICAP.....	15
I.1 Prévalence de handicap par région	18
I.2 Prévalence de handicap par préfecture et province	20
I.3 Prévalence de handicap par commune.....	22
CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES HANDICAPES	25
II.1 Population handicapée selon l'âge et le sexe	27
II.2 Nuptialité des handicapés.....	31
II.3 Fécondité des handicapées	35
CHAPITRE III : CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION DES HANDICAPES	37
III.1 Alphabétisation des handicapés	39
III.2 Scolarisation des handicapés.....	42
III.3 Niveau d'étude des handicapés.....	44
III.4 Plus haut diplôme obtenu par les handicapés	46

CHAPITRE IV : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DES HANDICAPES	49
IV.1 Participation à l'activité économique	51
IV.2 Taux de chômage des handicapés.....	55
IV.3 Situation dans la profession	57
ANNEXE STATISTIQUE	59
Ensemble des handicapés.....	67
Handicapés moteurs	71
Handicapés chroniques	75
Handicapés sensoriels	79
Handicapés mentaux	83

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 01 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE TYPE DE HANDICAP.....	18
TABLEAU 02 : PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR RÉGION ET MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %).....	19
TABLEAU 03 : TAUX DE PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR PROVINCE ET PRÉFECTURE (EN %)	21
TABLEAU 04 : RÉPARTITION DES LOCALITÉS SELON LE TAUX DE PRÉVALENCE DE HANDICAP	22
TABLEAU 05 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS DANS LES LOCALITÉS OÙ LE TAUX DE PRÉVALENCE DÉPASSE 3,5% SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE TYPE DE HANDICAP.....	22
TABLEAU 06 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE.....	28
TABLEAU 07 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS ET TAUX DE PRÉVALENCE SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES ET LE SEXE.....	28
TABLEAU 08 : HANDICAPÉS SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES ET LE TYPE DE HANDICAP	30
TABLEAU 09 : HANDICAPÉS SELON LE GROUPE D'ÂGES FONCTIONNEL ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE	30
TABLEAU 10 : HANDICAPÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LE SEXE	31
TABLEAU 11 : HANDICAPÉS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LE TYPE DE HANDICAP.....	33
TABLEAU 12 : ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE	34
TABLEAU 13 : TAUX DE CÉLIBAT À 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %).....	34
TABLEAU 14 : TAUX ET INDICES SYNTHÉTIQUES DE FÉCONDITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE	35

TABLEAU 15 : TAUX D'ANALPHABÉTISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE	39
TABLEAU 16 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 6 ET 11 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU (EN %).....	42
TABLEAU 17 : TAUX DE SCOLARISATION ET DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON LE TYPE DE HANDICAP.....	43
TABLEAU 18 : NIVEAUX D'INSTRUCTION DES HANDICAPÉS SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES (EN %).....	44
TABLEAU 19 : POPULATION ÂGÉE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE	45
TABLEAU 20 : HANDICAPÉS ÂGÉS DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU . D'ÉTUDE ET LE TYPE DE HANDICAP (EN %)	46
TABLEAU 21 : HANDICAPÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET SEXE (EN %).....	46
TABLEAU 22 : RÉPARTITION DE LA POPULATIONS HANDICAPÉE ET NON HANDICAPÉE SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ ET LE SEXE.....	51
TABLEAU 23 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS ACTIFS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE	52
TABLEAU 24 : TAUX BRUT D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE ET LE TYPE DE HANDICAP (EN %)	53
TABLEAU 25 : NIVEAUX D'INSTRUCTION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES	54
TABLEAU 26 : TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %).....	56
TABLEAU 27 : TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGES ET LE SEXE (EN %)	56
TABLEAU 28 : TAUX DE CHÔMAGE DES HANDICAPÉS SELON LE SEXE ET LE TYPE DE HANDICAP (EN %)	57
TABLEAU 29 : RÉPARTITION DES ACTIFS (AO ET CH2) SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %).....	58

LISTE DES FIGURES

FIGURE 01 : RÉPARTITION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PAR RÉGION ET TYPE DE HANDICAP (EN %)	20
FIGURE 02 : TAUX DE PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR COMMUNE	23
FIGURE 03 : PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR TRANCHE D'ÂGES ET SEXE	29
FIGURE 04 : STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION PAR CATÉGORIE : HANDICAPÉE, NON HANDICAPÉE.....	32
FIGURE 05 : RÉPARTITION DES JEUNES CÉLIBATAIRES SELON LE GROUPE D'ÂGES (EN %)	33
FIGURE 06 : TAUX DE FÉCONDITÉ DES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉATION ..	36
FIGURE 07 : TAUX D'ANALPHABÉTISME SELON LE SEXE	40
FIGURE 08 : TAUX D'ANALPHABÉTISME SELON LE GRAND GROUPE D'ÂGES (EN %)	41
FIGURE 09 : POPULATION HANDICAPÉE ALPHABÉTISÉE SELON LES LANGUES LUES ET ÉCRITES (EN %)	41
FIGURE 10 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS D'ÂGES 6-11 ANS SELON LE MILIEU (EN %).....	43
FIGURE 11 : TAUX BRUT D'ACTIVITÉ PAR TYPE DE HANDICAP(EN %)	53
FIGURE 12 : TAUX BRUT D'ACTIVITÉ DES HANDICAPÉS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE MILIEU (EN %)	55
FIGURE 13 : TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGES ET LE SEXE (EN %).....	57

SYNTHÈSE

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2004, le nombre de personnes en situation de handicap au niveau national s'élève à environ 680 mille, dont 387 mille résident en milieu urbain et 293 mille en milieu rural. Ces effectifs rapportés à la population totale de chaque milieu donnent des taux de prévalence de handicap de l'ordre de 2,3% au niveau national, 2,2% en milieu rural et 2,4% en milieu urbain.

D'une région à l'autre, les taux de prévalence varient dans une fourchette allant de 1,5% au niveau de Oued Ed-dahab-Lagouira à 2,8% dans la région de l'Oriental. Ce contraste devient de plus en plus important au fur et à mesure que l'on descend aux niveaux géographiques les plus fins, puisque dans certaines communes, ce taux peut atteindre des niveaux avoisinant 8%.

L'examen de cette population selon le type de handicap a révélé que 56,2% des handicapés souffrent de handicaps physiques, 24,9% de handicaps sensoriels et 18,8% présentent des déficiences mentales.

Selon le sexe, 56,3% de la population handicapée est de sexe masculin et 43,7% de sexe féminin. En termes de taux de prévalence de handicap, cela correspond à 2,6% chez les hommes et à 2,0% chez les femmes.

Pour l'un comme pour l'autre sexe, ce taux est positivement corrélé avec l'âge. Il augmente progressivement avec celui-ci pour culminer à près de 10% chez les personnes du 3^{ème} âge et jusqu'à 16% au delà de 74 ans.

L'incidence du handicap sur la situation démographique et socioéconomique des handicapés est manifeste. En ce qui concerne la nuptialité par exemple, si pour la population non handicapée le taux de célibat à 55 ans atteint tout au plus 2,5%, il culmine à 14,3% chez la population handicapée. Une intensité de première nuptialité

faible qui, combinée à un âge au premier mariage élevé, témoigne des difficultés importantes qu'ont les personnes handicapées à contracter une première union. Le nombre moyen d'enfants par femme qui s'élève à 0,6 chez les handicapées, contre 2,5 chez les non handicapées, en est une conséquence.

Ce désavantage est perceptible aussi à l'examen des niveaux d'analphabétisme, de scolarisation et d'activité. Avoisinant 42% chez les non handicapés âgés de 10 ans et plus, le taux d'analphabétisme atteint près de 71% chez les handicapés. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 06 à 11 ans qui culmine à 81% chez les non handicapés atteint à peine 35% chez les handicapés. Quant à la participation à l'activité économique, elle est deux fois plus importante chez les non handicapés que chez les handicapés.

**Ce rapport a été rédigé par M^{elle} Aicha MOURCHID,
ingénieur d'Etat principal à la division des recensements
de la population et de l'état civil.**

INTRODUCTION

Partant des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2004, qui a consacré un module spécial du questionnaire aux handicapés, cette étude a pour objet de présenter les taux de prévalence de handicap aux différentes subdivisions administratives du Royaume et faire le point sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population handicapée.

A noter, par ailleurs, que ce n'est pas la première fois que le recensement accorde une attention particulière à cette catégorie de population, puisque, déjà lors du recensement de 1994, un volet spécial a été consacré aux handicapés. Cependant, le recensement de 2004 se caractérise par les efforts considérables qui ont été fournis sur le plan méthodologique et sur le plan de la collecte afin de cerner ce phénomène d'une manière précise. Ces efforts ont permis de relever sensiblement le taux de couverture de cette population tout en se conformant aux recommandations internationales en matière d'identification et de classement des personnes handicapées (Cf. encadré).

Lors des recensements de 1994 et de 2004, la définition adoptée pour l'identification d'une personne handicapée, est similaire à celle adoptée au niveau international : est toute personne désavantagée par rapport à une personne normale dans l'exercice d'une activité suite à une déficience ou à une incapacité physique ou mentale. La déficience est définie comme toute perte ou anomalie d'une structure ou d'une fonction psychologique ou anatomique.

La typologie adoptée pour l'identification des types de handicap a été comme suit :

- Le handicap physique qui englobe :

- Le handicap moteur : tout handicap dû à des déficiences motrices ou esthétiques, comme la paralysie ou l'amputation des membres inférieurs ou supérieurs, la mutilation corporelle, etc. ;
- Le handicap chronique : tout handicap dû à des maladies chroniques comme le diabète, l'insuffisance cardiaque, la défectuosité rénale, l'asthme, etc.
- Le handicap sensoriel : tout handicap dû à des déficiences auditives, visuelles ou de la parole et du langage ;
- Le handicap mental : tout handicap dû à des déficiences mentales ou psychiques.

Selon la Classification Internationale des Personnes Handicapées (CIH), la déficience, l'incapacité ou le handicap, principaux concepts utilisés pour identifier la population handicapée, sont définis comme suit :

- Déficience : «Toute perte de substance ou anormalité d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique». C'est le cas d'une défectuosité physique totale ou partielle ou bien le manque d'un organe ; il peut s'agir aussi d'une défectuosité fonctionnelle du système nerveux. Ainsi la cécité, la surdité, la perte de la vue d'un œil, la paralysie d'un membre, l'amputation d'un membre, la déficience mentale, la vision partielle, la perte de la parole ou le mutisme constituent des manifestations concrètes des cas de déficience.
- Incapacité : «Réduction résultante d'une déficience partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité de la façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain». C'est une inactivité totale ou partielle résultante d'une déficience quelconque. A ceci, on peut attribuer par exemple, selon les Nations Unies, les situations suivantes : «la difficulté à voir, à parler, à entendre, à se déplacer, à monter un escalier, à saisir, à atteindre, à prendre un bain, à manger ou à faire sa toilette».
- Handicap : «Désavantage pour un individu donné résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle normal en rapport avec l'âge, le sexe, les facteurs sociaux et culturels» ; le terme est également applicable aux circonstances dans lesquelles les personnes handicapées sont susceptibles de se trouver.

De l'examen approfondi de ces concepts, il ressort que l'identification des personnes handicapées se fonde en principe sur le dépistage des déficiences ou des incapacités, ce qui permet de ventiler les handicaps en trois principales catégories :

- Les handicaps sensoriels : incapacités dues à un mauvais fonctionnement de la vue, de l'ouïe ou du langage.
- Les handicaps physiques : défaillances remarquées au niveau de la structure physique ou fonctionnelle du squelette ou des viscères.
- Les handicaps mentaux : anomalies dans le système nerveux dont les maladies psychologiques et les arriérés mentaux.

Chapitre I

PREVALENCE DE HANDICAP

CHAPITRE I : PREVALENCE DE HANDICAP

Lors du recensement de 2004, la population en situation de handicap a été évaluée à 680.537¹ personnes au niveau national, soit un taux de prévalence de l'ordre de 2,3%.

Par milieu de résidence, 387.206 handicapés ont été recensé en milieu urbain et 293.331 en milieu rural, donnant lieu à des taux de prévalence de handicap de l'ordre de 2,4% et 2,2% respectivement.

Selon le type de handicap, on dénombre 382.934 personnes souffrant de handicap physique, 169.398 handicapés ayant des déficiences sensorielles et 128.205 présentant un handicap mental.

Le tableau 01, qui présente la répartition des handicapés selon le type de handicap, montre que c'est le handicap physique qui est le plus répandu quel que soit le milieu de résidence, puisqu'en milieu urbain comme en milieu rural, ce dernier représente plus de 50% : 60,4% en milieu urbain et 50,9% en milieu rural. Les handicapés sensoriels et mentaux représentent respectivement 24,9% et 18,8% des handicapés au niveau national (20,5% et 19,2% en milieu urbain et 30,7% et 18,4% en milieu rural respectivement).

¹ Il s'agit des effectifs observés sur le total de la population légale du Royaume composée de la population municipale et de la population comptée à part.

Tableau 01 : Répartition des handicapés selon le milieu de résidence et le type de handicap

Milieu de résidence	Effectifs					Total	
	Physique			Sensoriel	Mental		
	Moteur	Chronique	Total				
Urban	101 326	132 304	233 630	79 360	74 216	387 206	
Rural	86 102	63 202	149 304	90 038	53 989	293 331	
Total	187 428	195 506	382 934	169 398	128 205	680 537	
Fréquences (%)							
Urban	26,2	34,2	60,4	20,5	19,2	100,0	
Rural	29,4	21,5	50,9	30,7	18,4	100,0	
Total	27,5	28,7	56,2	24,9	18,8	100,0	

Source : RGPH 2004

D'une entité administrative à l'autre, le taux de prévalence de handicap varie dans des proportions importantes permettant d'identifier quelques-unes des zones d'ombres où certains types de handicaps sont plus prépondérants que d'autres. Ainsi, on peut remarquer que les handicaps chroniques sont en proportions plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural. L'on relève le constat inverse en ce qui concerne le handicap sensoriel, plus présent en proportion en milieu rural qu'en milieu urbain : 30,7% contre 20,4%.

I.1 PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR RÉGION

Par région, le taux de prévalence de handicap varie dans une fourchette allant de 1,5% dans la région de Oued Ed-dahab-Lagouira à 2,8% dans la région de l'Oriental. A l'intérieur de cet intervalle, trois groupes de régions peuvent être décernées :

- Celles ayant des taux de prévalence variant entre 1,5% et 2,2%. C'est le cas, entre autres, des régions sahariennes, de la région de Souss Massa Draa et de Chaouia Ouardigha ;

- celles dont le taux de prévalence est identique à la moyenne nationale (2,3%), notamment les régions du Grand Casablanca et de Tanger-Tétouan ;
- celles composant le troisième groupe, à savoir les régions de l'Oriental et de Rabat - Salé - Zemmour - Zaër où les taux de prévalence atteignent 2,8% et 2,5% respectivement.

Tableau 02 : Prévalence de handicap par région et milieu de résidence (en %)

Région	Urbain	Rural	Ensemble
01 - Oued Ed-dahab-Lagouira	1,5	1,4	1,5
02 - Laayoune Boujdour Sakia El Hamra	1,8	1,8	1,8
03 - Guelmim Es-semara	1,9	2,8	2,2
04 - Souss Massa Draa	1,8	2,3	2,1
05 - Gharb Chrarda Beni Hssen	2,5	2,1	2,3
06 - Chaouia Ouardigha	2,1	1,9	2,0
07 - Marrakech-Tensift Al-Haouz	2,3	2,2	2,2
08 - l'Oriental	2,9	2,7	2,8
09 - Grand Casablanca	2,4	1,7	2,3
10 - Rabat Salé Zemmour Zaër	2,5	2,4	2,5
11 - Doukkala Abda	2,4	2,1	2,2
12 - Tadla Azilal	2,2	2,0	2,1
13 - Meknès Tafilalet	2,3	2,2	2,3
14 - Fès Boulemane	2,4	2,0	2,3
15 - Taza Al Hoceima Taounate	2,3	2,4	2,3
16 – Tanger-Tétouan	2,5	2,1	2,3
Total	2,4	2,2	2,3

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, le taux de prévalence de handicap est souvent plus élevé en villes que dans les campagnes, à l'exception des régions de Guelmim Es-semara et de Souss Massa Draa où l'on observe l'inverse puisque ce taux passe de 1,9% et 1,8% en milieu urbain à 2,8% et 2,3% en milieu rural dans les deux régions respectivement.

Figure 01 : Répartition des personnes en situation de handicap par région et type de handicap (en %)

Région	Moteur	Chronique	Sensoriel	Mental
01	13,2	38,4	15,8	32,6
02	23,9	30,9	14,4	30,9
03	18,7	35,6	17,5	28,2
04	18,1	34,3	17,9	29,7
05	15,4	30,0	22,8	31,8
06	23,7	26,7	16,4	33,2
07	16,3	33,6	22,8	27,3
08	20,0	24,1	29,3	26,6
09	19,4	23,2	23,9	33,4
10	17,7	27,8	24,4	30,1
11	20,5	27,4	22,4	29,7
12	17,2	33,2	17,9	31,7
13	17,2	33,7	18,9	30,2
14	15,8	33,6	20,1	30,5
15	16,1	31,4	24,1	28,4
16	18,6	29,8	23,7	28,0
Milieu rural		Milieu urbain		

Examiné selon le type, la figure 01 montre que si le handicap chronique est plus important en milieu urbain quelle que soit la région considérée, en milieu rural en revanche, c'est le handicap sensoriel qui prend le dessus, puisque dans la plupart des régions le poids de la population handicapée atteinte de cette insuffisance dépasse 30%.

I.2 PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE

L'examen du tableau 03, qui présente les taux de prévalence de handicap selon la province ou la préfecture de résidence, fait ressortir, là encore, de grandes différences puisque le poids des handicapés passe de 1,3% dans la province de Oued Ed-Dahab à 3,1% dans la province de Nador. Dans cette fourchette :

- Sept provinces affichent des taux qui coïncident avec la moyenne nationale, dont notamment les provinces de Salé, Ifrane et Sefrou ;

- Dix huit provinces se distinguent par des taux de prévalence de handicap qui dépassent le taux relevé au niveau national, en particulier les provinces de Ouajda-Angad, Rabat, Berkane et Nador qui viennent en tête avec des taux avoisinant 3%.
- Dans les 36 préfectures et provinces restantes, les taux de prévalence sont plus faibles que la moyenne nationale. Mais, ce qu'il convient de remarquer, c'est que ces entités constituent un groupe hétérogène du point de vue géographique, puisqu'elles relèvent de plusieurs régions éparse couvrant la totalité du territoire national.

Tableau 03 : Taux de prévalence de handicap par province et préfecture (en %)

Province et préfecture	Taux de prévalence	Province et préfecture	Taux de prévalence
Oued Ed-Dahab	1,3	Khouribga	2,2
Assa-Zag	1,7	Al Haouz	2,2
Nouaceur	1,7	Chichaoua	2,2
Moulay Yacoub	1,7	Boulemane	2,2
Boujdour	1,8	Larache	2,2
Laayoune	1,8	Aousserd	2,3
Tan-Tan	1,8	Taroudannt	2,3
Agadir-Ida Ou Tanane	1,8	Sidi Kacem	2,3
Jerada	1,8	Sale	2,3
Inezgane-Ait Melloul	1,9	Ifrane	2,3
Ouarzazate	1,9	Sefrou	2,3
Settat	1,9	Tétouan	2,3
Mohammedia	1,9	Tiznit	2,4
Errachidia	1,9	Taourirt	2,4
Guelmim	2,1	Casablanca	2,4
Zagora	2,0	Meknès	2,4
El Kelâa Des Sraghna	2,0	Fès	2,4
Medioua	2,0	Tanger-Assilah	2,4
Skhirate-Temara	2,0	Khenifra	2,5
El-Jadida	2,0	Taza	2,5
Azilal	2,0	Tata	2,6
Marrakech	2,1	Khemisset	2,6
Figuig	2,1	Safi	2,6
Beni Mellal	2,1	Al Hoceima	2,6
El Hajeb	2,1	Fahs-Anjra	2,6
Taounate	2,1	Essaouira	2,8
Chefchaouen	2,1	Oujda-Angad	2,9
Es-Semara	2,2	Berkane	3,0
Chtouka-Aït Baha	2,2	Rabat	3,0
Kénitra	2,2	Nador	3,1
Benslimane	2,2	Total	2,3

Source : RGPH 2004

I.3 PRÉVALENCE DE HANDICAP PAR COMMUNE

Des contrastes encore plus importants sont relevés à l'examen de la prévalence de handicap par commune, comme cela peut être déduit de la lecture du tableau 04 qui présente la distribution des localités urbaines et rurales selon le taux de prévalence de handicap.

Tableau 04 : Répartition des localités² selon le taux de prévalence de handicap

Taux de prévalence de handicap	Urbaines		Rurales		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 2%	131	33,8	469	36,1	600	35,6
De 2% à moins de 2,7%	148	38,1	501	38,6	649	38,5
De 2,7% à moins de 3,6%	96	24,7	252	19,4	348	20,6
3,6% et plus	13	3,4	76	5,8	89	5,3
Total	388	100,0	1298	100,0	1686	100,0

Source : RGPH 2004

En effet, si 35,6% des localités affichent des taux de prévalence de handicap inférieurs à 2,0%, 20,6% se distinguent par des taux variant entre 2,7% et 3,6%, et 5,3% se différencient par des taux qui culminent à 3,6% et plus. La carte communale ci-après qui présente les taux de prévalence au niveau des différentes localités urbaines et rurales permet d'apprécier ces contrastes en détail.

L'examen de cette distribution selon le milieu de résidence fait ressortir que le taux de prévalence dépasse 3,5% dans 5,8% des communes rurales et dans 3,4% des localités urbaines. Dans ces localités à taux de prévalence relativement élevé, le handicap chronique domine aussi bien en milieu urbain que rural avec des parts respectives de 46,4% et 31,2%.

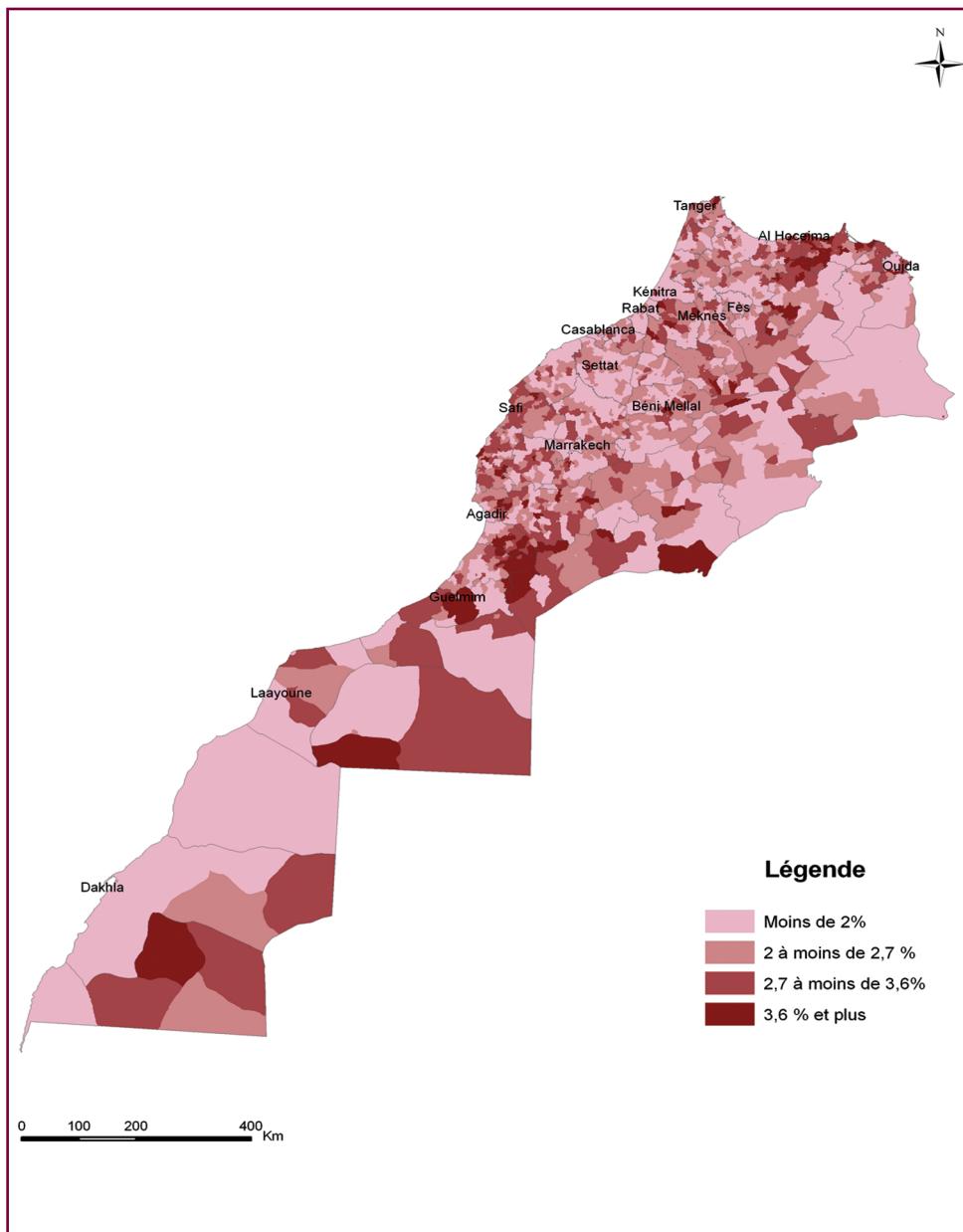
Tableau 05 : Répartition des handicapés dans les localités où le taux de prévalence dépasse 3,5% selon le milieu de résidence et le type de handicap

Milieu de résidence	Moteur	Sensoriel	Mental	Chronique	Total
Localités urbaines	20,5	17,9	15,2	46,4	100,0
Localités rurales	23,6	30,4	14,8	31,2	100,0

Source : RGPH 2004

² Il s'agit des communes urbaines, des arrondissements, des centres urbains et des communes rurales.

Figure 02 : Taux de prévalence de handicap par commune



Chapitre II

***CARACTÉRISTIQUES
DÉMOGRAPHIQUES
DES HANDICAPES***

CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES HANDICAPES

Afin de dresser le profil démographique de la population handicapée, plusieurs variables de structure et de niveau du phénomène sont analysées, il s'agit en l'occurrence de l'âge, du sexe, du statut matrimonial et de la fécondité. Lorsque cela s'avère utile, des comparaisons avec la population non handicapée sont effectuées dans le but de faire ressortir les particularités de cette première.

II.1 POPULATION HANDICAPÉE SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Examinée selon le sexe, la population handicapée est composée de 56,3% d'hommes, ce qui donne lieu à un rapport de masculinité de l'ordre de 129%. Autrement dit, parmi la population handicapée on compte 129 hommes pour 100 femmes.

D'un milieu de résidence à l'autre, ce rapport varie largement puisqu'il passe de 120% en milieu urbain à 142% en milieu rural. Le tableau 06 présente la répartition de la population handicapée selon le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 06 : Répartition des handicapés selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	210 897	176 310	387 207	54,5	45,5	100,0
Rural	172 141	121 190	293 331	58,7	41,3	100,0
Total	383 038	297 500	680 538	56,3	43,7	100,0

Source : RGPH 2004

Selon le grand groupe d'âges, la population handicapée est composée de 11,1% d'enfants de moins de 15 ans, de 54,6% d'individus en âge d'activité (15-59 ans) et de 34,2% de personnes âgées de 60 ans et plus. Le tableau 07, qui présente cette répartition, met en relief, ainsi qu'il a été constaté, la prédominance des handicapés masculins pour tous les grands groupes d'âges, sauf celui relatif aux personnes du 3^{ème} âge où l'on compte presque autant d'hommes que de femmes: 16,9% pour les premiers et 17,3% pour les seconds.

Tableau 07 : Répartition des handicapés et taux de prévalence selon le grand groupe d'âges et le sexe

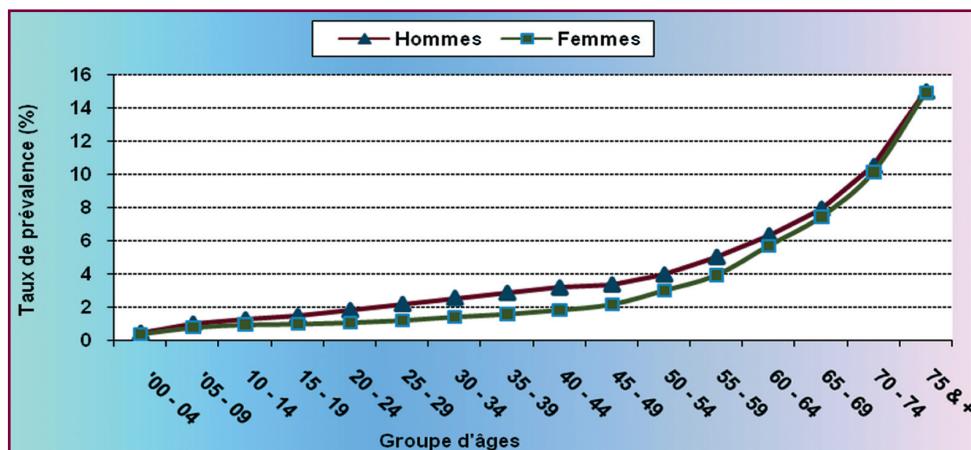
Groupe d'âges	Répartition (%)			Taux de prévalence (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 14 ans	6,3	4,8	11,1	0,9	0,7	0,8
15 - 59 ans	33,2	21,4	54,6	2,6	1,6	2,0
60 ans &+	16,8	17,5	34,2	9,9	9,3	9,6
Total	56,3	43,7	100,0	2,6	2,0	2,3

Source : RGPH 2004

En termes de taux de prévalence, les handicapés de moins de 15 ans représentent 0,8% de la population du même groupe d'âges. Ce taux en progression selon l'âge atteint 2,0% chez la population handicapée en âge d'activité et culmine à 9,6% chez les personnes du 3^{ème} âge.

La figure 03 qui présente les taux de prévalence de handicap par groupe quinquennal d'âges montre, en effet, qu'il existe une corrélation positive entre l'âge et le taux de prévalence puisque celui-ci passe de 0,4% chez les individus âgés entre 0 et 4 ans à près de 10% chez les personnes du 3^{ème} âge et atteint 16% au delà de 74 ans. Avec toutefois, une importance relative des taux de prévalence masculins pratiquement à tous les âges.

**Figure 03 : Prévalence de handicap
par tranche d'âges et sexe**



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, le tableau 08 qui présente la répartition des personnes en situation de handicap selon le type, montre que si les handicaps moteur et sensoriel sont prédominants chez les moins de 15 ans (près de 2 enfants handicapés sur 3), les handicaps chronique et sensoriel sont observés respectivement chez 42,0% et 31,3% des handicapés âgés de 60 ans et plus. Chez les handicapés en âge d'activité, le handicap moteur touche 30,0%, suivi du handicap mental (26,4%), du handicap chronique (23,7%) et du handicap sensoriel (19,8%).

Tableau 08 : Handicapés³ selon le grand groupe d'âges et le type de handicap

	Moteur	Chronique	Sensoriel	Mental	Ensemble
Effectifs					
00-14 ans	24 581	9 285	23 502	17 704	75 072
15-59 ans	110 577	87 543	73 135	97 483	368 738
60 ans & +	51 637	97 020	72 369	9 964	230 990
Total	186 795	193 848	169 006	125 151	674 800
Fréquences					
00-14 ans	32,7	12,4	31,3	23,6	100,0
15-59 ans	30,0	23,7	19,8	26,4	100,0
60 ans & +	22,4	42,0	31,3	4,3	100,0
Total	27,7	28,7	25,0	18,5	100,0

Source : RGPH 2004

L'examen de cette même répartition, en distinguant entre les différents groupes fonctionnels, pourrait être d'un grand intérêt pour la planification des besoins de cette population particulière dans certains secteurs dont notamment ceux de l'éducation et de la santé.

Tableau 09 : Handicapés selon le groupe d'âges fonctionnel et le milieu de résidence

Groupes fonctionnels d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	Taux de prévalence	Effectifs	Taux de prévalence	Effectifs	Taux de prévalence
âge préscolaire (00-05 ans)	11 130	0,5	10 277	0,5	21 408	0,5
âge scolaire (06-11 ans)	20 028	1,1	18 609	1,0	38 638	1,0
âge d'activité (15-59 ans)	214 135	2,0	154 603	2,0	368 740	2,0
3 ^{eme} âge (60 ans & +)	130 522	10,3	100 468	8,8	231 000	9,6
âge fécond (15-49 ans)	64 880	1,4	46 745	1,4	111 626	1,4

Source : RGPH 2004

³ Il s'agit de la population municipale constituée des ménages ordinaires. La population comptée à part ne sera pas prise en compte dans l'ensemble des indicateurs qui seront présentés dans la suite de ce rapport.

Tout d'abord, il convient de remarquer que le nombre d'enfants handicapés en âge préscolaire et scolaire s'élève à près de 60 mille, dont 51,9% résident en milieu urbain. Les handicapés en âge d'activité et du 3^{ème} âge sont au nombre de 369 mille et 231 mille respectivement. Quant à l'effectif des femmes handicapées en âge fécond, il s'élève à près de 112 mille, ce qui représente 37,5% de la population handicapée féminine. Le tableau 09 qui présente ces effectifs par milieu de résidence, donne en même temps les taux de prévalence de handicap pour chacune des catégories de population ainsi distinguées.

II.2 NUPTIALITÉ DES HANDICAPÉS

L'examen du statut matrimonial des personnes en situation de handicap, met en relief le désavantage de cette catégorie de population en matière de nuptialité par rapport à la population non handicapée. En effet, selon les résultats présentés dans le tableau 10, les proportions des handicapés célibataires et mariés sont, pour les hommes comme pour les femmes, plus faibles que celles observées chez la population non handicapée. L'inverse de ce constat est observé chez les veufs et les divorcés, vu que les handicapés en situation de rupture de mariage sont en proportion plus importants que les personnes non handicapées.

Tableau 10 : Handicapés âgés de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Etat Matrimonial	Population handicapée			Population non handicapée		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	40,0	32,2	36,6	45,9	34,1	39,8
Marié	54,1	27,8	42,7	52,7	53,5	53,1
Veuf	2,0	4,7	3,2	0,7	3,1	1,9
Divorcé	3,8	35,3	17,5	0,8	9,4	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

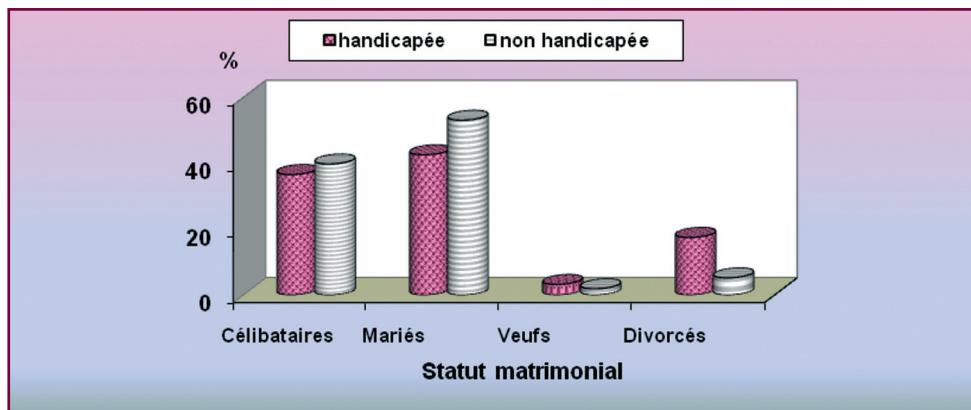
Source : RGPH 2004

Ceci dit, il est important de remarquer le contraste manifeste qui existe entre les hommes et les femmes handicapés en matière d'union et de rupture d'union. En effet, si plus de la moitié des handicapés de sexe

masculin ont été observés en situation de mariage, seules 27,8% des femmes handicapées l'ont été.

De même, on remarque l'importance des femmes handicapées en situation de veuvage ou de divorce par rapport aux handicapés masculins. Un constat qui permet de stipuler que le handicap constitue un facteur déterminant en matière de mariage et de rupture d'union.

Figure 04 : Statut matrimonial (%) de la population par catégorie : handicapée, non handicapée



Source : RGPH 2004

Au-delà de ce désavantage, quels sont les handicapés les plus touchés par le célibat et la rupture d'union ?

L'examen du tableau 11, qui donne le statut matrimonial des personnes handicapées par type de handicap, montre que ce sont les handicapés mentaux qui sont les plus touchés par le célibat, puisque 78,2% de cette catégorie de population ont été observés célibataires et seuls 21,8% ont pu contracter un premier mariage. Pour les autres types de handicap, il est à remarquer l'importance des proportions de mariés, mais aussi, celle des handicapés en situation de divorce. Le poids de cette dernière catégorie de population atteint plus de 20% chez les handicapés physiques et sensoriels.

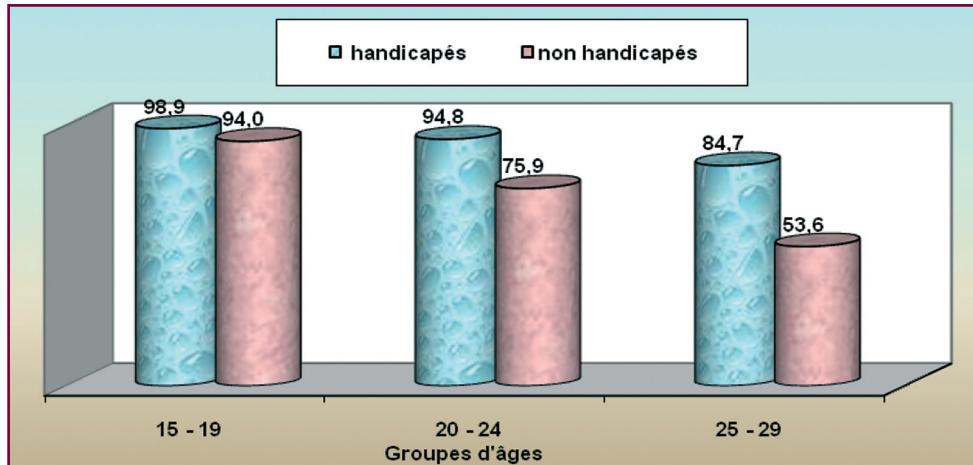
Tableau 11 : Handicapés âgés de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le type de handicap

Etat matrimonial	Physique			Sensoriel	Mental	Ensemble
	Moteur	Chronique	Total			
Célibataire	38,7	15,8	26,5	29,7	78,2	36,6
Marié	45,4	54,7	50,4	46,5	12,6	42,7
Veuf	2,7	3,2	3,0	2,6	4,8	3,2
Divorcé	13,2	26,2	20,1	21,2	4,4	17,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, en ce qui concerne le calendrier de la nuptialité, il est à noter l'importance des proportions de célibataires jeunes en situation de handicap par rapport aux mêmes proportions observées chez les non handicapés (figure 05), résultat qui met en évidence l'allongement relatif de la durée du célibat chez la population handicapée.

Figure 05 : Répartition des jeunes célibataires selon le groupe d'âges (en %)



Source : RGPH 2004

L'examen du tableau 12 fait ressortir que l'âge moyen au premier mariage est souvent plus élevé chez les personnes en situation de handicap que chez les personnes non handicapées. L'écart entre les deux

populations atteint 4,4 ans pour les hommes et 9,4 ans pour les femmes. Ces différences sont identiques pour les milieux de résidence.

**Tableau 12 : Age moyen au premier mariage
selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu et sexe	Population handicapée			Population non handicapée		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	36,5	35,5	36,1	32,0	26,9	29,5
Rural	34,4	35,9	34,9	29,4	25,3	27,3
Total	35,5	35,7	35,6	31,1	26,3	28,5

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, l'examen du tableau 13 qui présente les taux de célibat à 55 ans, considérés comme étant des taux de célibat définitif, confirme le désavantage des personnes en situation de handicap par rapport aux non handicapés en matière de première nuptialité. Le taux de célibat est de l'ordre de 2,5% chez cette dernière catégorie de population, alors qu'il atteint 14,4% chez les personnes handicapées. Un écart qui persiste quel que soit le milieu de résidence et le sexe.

**Tableau 13 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe
et le milieu de résidence (en %)**

Sexe	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	15,5	14,4	15,0	3,0	1,6	2,5
Féminin	12,8	14,6	13,5	3,6	1,3	2,6
Total	14,3	14,4	14,3	3,3	1,4	2,5

Source : RGPH 2004

En d'autres termes, si 97,5% des personnes non handicapées finissent par contracter leur première union avant 55 ans, seules 85,6% des personnes en situation de handicap finissent par se marier avant cet anniversaire. La faiblesse de cet indicateur d'intensité combinée à la nuptialité tardive, exprimée par l'élévation de l'âge au premier mariage, a un impact négatif sur le niveau de la fécondité de la population des femmes en âge fécond.

II.3 FÉCONDITÉ DES FEMMES HANDICAPÉES

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux⁴ et l'indice synthétique de fécondité (ISF)⁵. Cet indice atteint 0,6 enfant chez les femmes handicapées, alors qu'il s'élève à 2,5 enfants chez les femmes non handicapées. Un écart de 2 enfants expliqué, entre autres, par les différences relevées lors de l'examen des niveaux différentiels de la nuptialité, dont l'impact est visible à tous les âges comme cela ressort de l'examen du tableau 14 et de la figure 06.

**Tableau 14 : Taux et indices synthétiques de fécondité
selon le milieu de résidence et groupe d'âges**

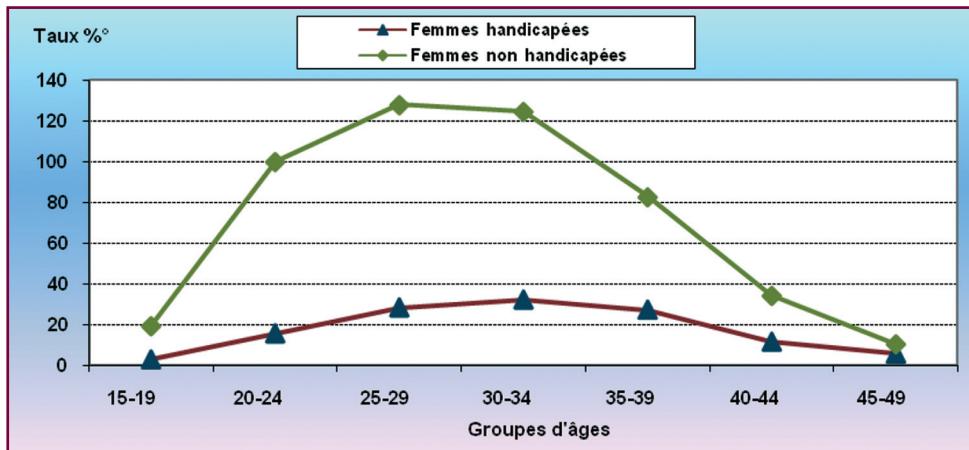
Groupes d'âges	Femmes handicapées			Femmes non handicapées		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	2,5	3,3	2,9	13,6	25,4	19,3
20-24 ans	14,1	17,6	15,7	76,9	128,1	99,9
25-29 ans	30,0	26,5	28,4	108,7	154,2	127,8
30-34 ans	30,8	34,0	32,2	108,8	148,4	124,5
35-39 ans	26,8	27,9	27,3	71,3	101,8	82,6
40-44 ans	10,5	13,4	11,6	27,1	45,8	34,2
45-49 ans	5,1	6,9	5,7	7,8	14,7	10,4
ISF	0,6	0,6	0,6	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004

⁴ Le taux de fécondité est la proportion d'enfants par femme à des âges déterminés.

⁵ L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants par femme pendant l'année de référence du recensement.

Figure 06 : Taux de fécondité des femmes en âge de procréation



Source : RGPH 2004

En effet, à tous les groupes d'âges, les taux de fécondité des femmes handicapées sont plus faibles que ceux des femmes non handicapées. L'écart, en faveur de ces dernières, peut atteindre jusqu'à 78% au niveau des âges variant entre 25 et 34 ans.

Chapitre III

*CARACTÉRISTIQUES
DE L'ÉDUCATION
DES HANDICAPÉS*

CHAPITRE III : CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION DES HANDICAPÉS

Le niveau d'instruction de la population handicapée est appréhendé à travers les questions relatives aux langues lues et écrites, la dernière classe fréquentée et le plus haut diplôme obtenu.

III.1 ALPHABÉTISATION DES HANDICAPÉS

Conformément aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies, le phénomène d'alphabétisation est mesuré par le biais du taux d'alphabétisation, ou son complément, le taux d'analphabétisme estimé en rapportant l'effectif des personnes âgées de 10 ans et plus ne sachant ni lire ni écrire à la population correspondante.

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

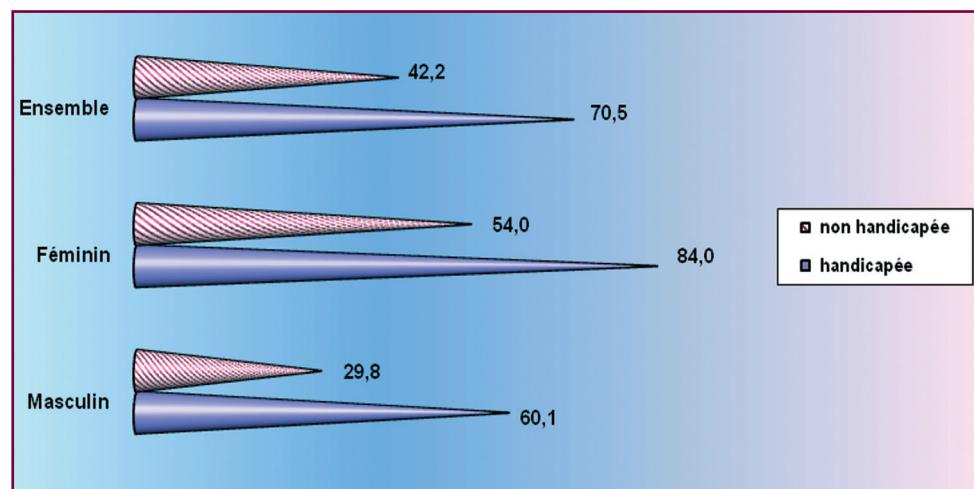
Sexe	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	49,3	73,4	60,1	17,9	45,2	29,8
Féminin	77,5	93,5	84,0	38,5	74,1	54,0
Ensemble	62,1	81,7	70,5	28,5	59,9	42,2

Source : RGPH 2004

Le tableau 15 montre que 70,5% des personnes handicapées âgées de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire, contre 42,2% de la population non handicapée. Un constat que l'on observe en milieu urbain comme en milieu rural, avec toutefois des niveaux élevés des taux observés dans ce dernier milieu par rapport au premier.

A l'instar des écarts observés au niveau national, les taux d'analphabétisme féminin sont plus élevés que ceux du sexe masculin : 84,0% chez les femmes contre 60,1% chez les hommes handicapés.

Figure 07 : Taux d'analphabétisme selon le sexe

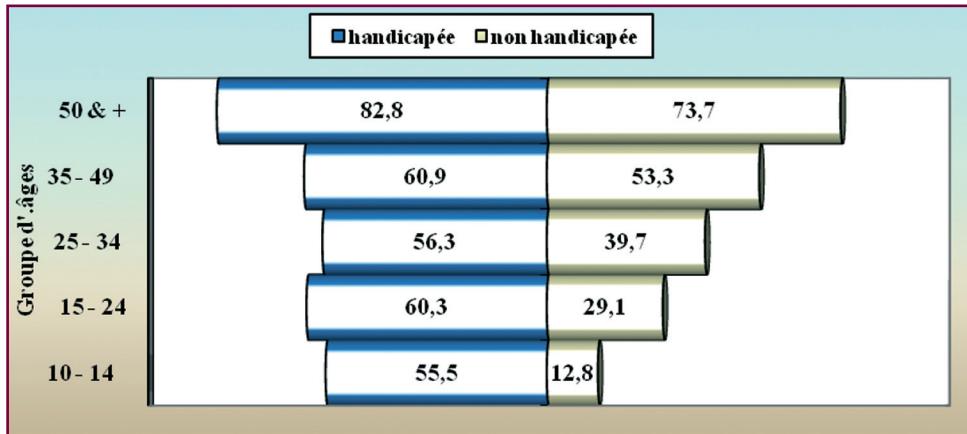


Source : RGPH 2004

Le contraste en matière d'analphabétisme observé entre la population handicapée et non handicapée persiste à tous les âges. En effet, et comme en témoigne la figure 08, les taux observés pour les personnes handicapées sont toujours supérieurs à ceux des personnes non handicapées quel que soit le groupe d'âges considéré. Les écarts passent de près de 10 points chez les personnes âgées de 50 ans et plus, à plus de 40 points aux âges 10-14 ans.

Population en situation de handicap au Maroc

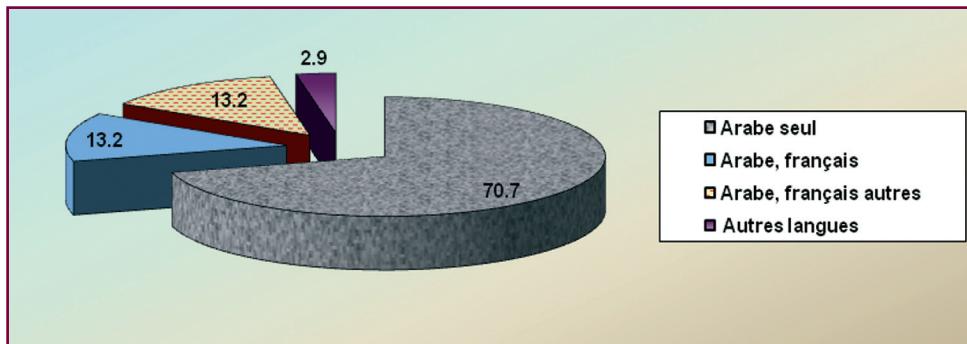
Figure 08 : Taux d'analphabétisme selon le grand groupe d'âges (en%)



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, en ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort de la lecture de la figure 09 que plus de 70% des handicapés alphabétisés savent lire et écrire l'arabe seulement, un peu plus d'un quart savent lire et écrire au moins l'arabe et le français. Ceux qui connaissent d'autres langues que le français et l'arabe ne représentent que 2,9%.

Figure 09 : Population handicapée alphabétisée
selon les langues lues et écrites (en%)



Source : RGPH 2004

III.2 SCOLARISATION DES HANDICAPÉS

Afin d'apprécier la scolarisation chez la population handicapée, nous examinerons successivement le niveau des taux de scolarisation des enfants âgés entre 6 et 11 ans pendant l'année de référence du recensement et la proportion des personnes âgées de 10 ans et plus ayant fréquenté un établissement scolaire.

Le taux de scolarisation des enfants de la tranche d'âges 6-11 ans, estimé en rapportant l'effectif des enfants fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation à celui des enfants du même groupe d'âges, s'élève à 34,7% au niveau national et varie de 26,8% en milieu rural à 42,1% en milieu urbain (tableau 16).

Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés entre 6 et 11 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

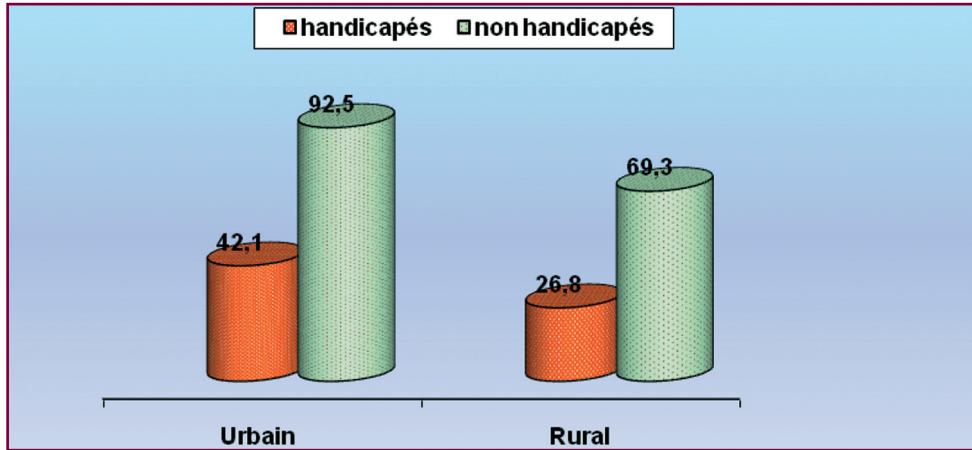
Sexe	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	43,4	29,7	36,7	92,8	74,8	83,7
Féminin	40,3	22,8	32,0	92,2	63,6	77,9
Ensemble	42,1	26,8	34,7	92,5	69,3	80,9

Source : RGPH 2004

Comparés aux taux observés chez les enfants non handicapés, ces chiffres témoignent de l'exclusion dont souffrent les enfants handicapés en matière de scolarisation et ce, quel que soit leur sexe ou leur milieu de résidence. En effet, en milieu urbain comme en milieu rural, pour les petits garçons comme pour les petites filles, les taux de scolarisation des enfants non handicapés représentent souvent plus que le double de ceux des enfants handicapés.

Population en situation de handicap au Maroc

Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants d'âges 6-11 ans selon le milieu de résidence (en %)



Source : RGPH 2004

Examiné selon le type de handicap, le taux de scolarisation des enfants souffrant de déficiences chroniques atteint 55,6%. Ce taux frôle 39% chez les enfants ayant un handicap moteur et sensoriel et descend à 15,4% chez les handicapés mentaux.

Tableau 17 : Taux de scolarisation et de fréquentation scolaire selon le type de handicap

	Moteur	Chronique	Sensoriel	Mental	Total
Enfants d'âges 6-11 ans					
Scolarisés	4413	2546	4952	1508	13419
Ensemble	11400	4580	12839	9818	38637
Taux de scolarisation (%)	38,7	55,6	38,6	15,4	34,7
Ensemble des handicapés					
Ayant fréquenté un établissement	67291	57017	36989	40443	201740
Ensemble	186795	193848	169006	125151	674800
Taux de fréquentation scolaire (%)	36,0	29,4	21,9	32,3	29,9

Source : RGPH 2004

Concernant la fréquentation scolaire, 29,9% des personnes en situation de handicap ont pu fréquenter une école ou un établissement de formation contre 57% des personnes non handicapées.

Selon le type, la proportion des handicapés ayant fréquenté un établissement scolaire s'élève à 36,0%, 32,3% et 29,4% pour les personnes souffrant de handicap moteur, mental et chronique respectivement. Pour les handicapés sensoriels, ce taux se situe à 21,9%.

III.3 NIVEAU D'ÉTUDE DES HANDICAPÉS

Le tableau 18, qui présente la répartition des handicapés âgés de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, montre que 69,8% de cette population n'a aucun niveau. Ce pourcentage varie selon les groupes de générations puisqu'il passe de 53,3% chez les handicapés âgés entre 10 et 14 ans à 82,9% chez les personnes âgées de 50 ans et plus. En d'autres termes, à l'instar de l'observation faite au niveau national, les jeunes générations des handicapés ont eu plus de chances que leurs aînés en matière d'accès à la scolarisation.

Tableau 18 : Niveaux d'instruction des handicapés selon le grand groupe d'âges (en %)

	10-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50&+ ans	Ensemble
Néant	53,3	58,2	54,9	60,1	82,9	69,8
Handicapés ayant fréquenté l'école selon le niveau d'étude						
Préscolaire	1,4	3,8	5,2	9,3	37,6	14,6
Fondamental I et II	98,5	80,9	73,3	66,2	49,9	68,5
Secondaire	0,0	11,8	13,8	16,1	9,1	11,6
Supérieur	0,0	3,6	7,7	8,3	3,4	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Sur l'ensemble des personnes en situation de handicap ayant pu fréquenter un établissement scolaire, 68,5% ont le niveau fondamental,

11,6% ont le niveau secondaire et seul 5,3% ont atteint le niveau supérieur. Le poids des individus ayant le niveau fondamental, plus important chez les jeunes handicapés, culmine à 80,9% aux âges variant entre 15 et 24 ans et à 73,3% aux âges allant de 25 à 34 ans. Au-delà de ces âges, le poids de ces personnes ne dépasse guère 67%.

Mis à part les différences notables des proportions d'individus n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire, la répartition des handicapés ayant été scolarisés selon le niveau d'étude présente une grande similitude avec celle des personnes non handicapées, comme cela ressort de la lecture du tableau 19.

Tableau 19 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	61,6	80,6	69,8	32,9	62,8	46,4
Préscolaire	11,1	23,8	14,6	3 ,2	7,9	4,7
Fondamental I + II	68,7	68,2	68,5	66 ,3	82,9	71,4
Secondaire	13,8	5,7	11,6	19 ,1	6,5	15,2
Supérieur	6,4	2,3	5,3	11 ,4	2,7	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100 ,0	100,0 ,0	100 ,0

Source : RGPH 2004

L'analyse de l'accès à la scolarisation par type de handicap, dévoile des contrastes importants. En effet, les personnes qui ont eu le meilleur accès à la scolarisation sont celles en situation de handicap moteur et mental, avec des proportions de l'ordre de 37,2% et 33,4% respectivement. Ensuite, les catégories de personnes qui présentent les plus faibles taux d'accès à l'école sont celles en situation de handicap chronique (29,2%) ou handicap sensoriel (21,4%).

Tableau 20 : Handicapés âgés de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le type de handicap (en %)

Niveau d'instruction	Physique			Sensoriel	Mental	Ensemble
	Moteur	Chronique	Total			
Néant	62,8	70,8	67,0	78,6	66,6	69,8
Préscolaire	14,1	17,6	15,7	21,0	5,7	14,6
Fondamental I+II	67,8	65,2	66,6	65,3	77,3	68,5
Secondaire	12,0	12,2	12,1	8,6	12,4	11,6
Supérieur	6,1	5,0	5,6	5,1	4,5	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Il est clair que les personnes ayant un handicap sensoriel rencontrent des difficultés pour l'accès à la scolarisation.

III.4 PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LES HANDICAPÉS

Le plus haut diplôme obtenu est une question adressée à l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus. Mais en fait, ce volet n'est pertinent à examiner que pour la population ayant cessé d'être scolarisée au moment du recensement. Le tableau 21 présente la population en question selon le grand groupe de diplômes par milieu de résidence et par sexe.

Tableau 21 : Handicapés selon le plus haut diplôme obtenu par milieu de résidence et sexe (en %)

Groupes de diplômes	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Sans diplôme	82,1	94,6	83,0	93,2	87,5
Enseignement fondamental	79,2	89,8	81,2	80,8	81,2
Enseignement Secondaire	9,0	5,1	8,3	7,9	8,3
Universitaire, instituts et écoles supérieures	7,9	3,5	7,2	6,9	7,1
Diplôme technicien	1,6	0,6	1,5	1,6	1,4
Diplôme de formation professionnelle	2,2	1,0	1,8	2,8	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Ainsi, on peut remarquer que la proportion des handicapés non diplômés est de l'ordre de 87,5% de la population étudiée, elle est de 16 points supérieure à celle des non handicapés (71,5%). Un résultat qui cache des disparités entre milieux, puisque les personnes handicapées n'ayant obtenu aucun diplôme représentent environ 95% des ruraux et 82% des citadins.

Par ailleurs, 81,2% des handicapés diplômés ont, tout au plus, un diplôme de l'enseignement fondamental, et 8,3% et 7,1% respectivement ont des diplômes consacrant l'enseignement secondaire et supérieur, avec notamment des diplômes délivrés par les universités, les instituts et les écoles supérieurs. Quant aux lauréats des centres de formation professionnelle et des instituts de technologie appliquée, ils ne représentent que 3,4%.

Chapitre IV

***ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
ET EMPLOI DES HANDICAPES***

CHAPITRE IV : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DES HANDICAPES

Afin de dresser le profil socio-économique de la population handicapée, nous examinerons dans un premier temps les niveaux d'activité et de chômage, et dans un deuxième temps, les structures professionnelles de la population active.

IV.1 PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le taux brut d'activité⁶ des handicapés est deux fois moins élevé que celui enregistré pour les non handicapés, avec des taux de l'ordre de 16,8% pour les premiers et 36,3% pour les seconds.

Tableau 22 : Répartition de la population handicapée et non handicapée selon le type d'activité et le sexe

Type d'activité	Population handicapée			Population non handicapée		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Actif	Actif occupé⁷	19,3	5,0	13,1	48,0	13,3
	Chômeur 1⁸	2,8	1,7	2,4	5,0	4,0
Inactif	Chômeur 2⁹	2,1	0,3	1,3	2,5	0,5
	Femme au foyer	-	19,5	8,5	-	42,6
	Elève ou étudiant	4,6	3,5	4,1	23,6	19,4
	Rentier	0,4	0,2	0,3	0,1	0,1
	Retraité	5,6	0,7	3,5	2,6	0,2
	Grand malade	52,8	49,8	51,5	0,0	0,0
	Enfant	3,6	3,7	3,7	15,8	15,8
	Autre	8,6	15,7	11,6	2,3	4,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

⁶ Rapport de la population active à la population totale

⁷ Personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.

⁸ Personnes en âge d'activité et qui n'ont jamais travaillé au moment du RGPH.

⁹ Chômeurs ayant déjà travaillé.

La structure des personnes handicapées selon le type d'activité montre que le contingent le plus important au sein de cette population particulière, est celui des personnes inaptes au travail pour des raisons médicales. Il représente 51,5% de cette population, 52,8% pour les hommes et 49,8% pour les femmes.

Parmi l'ensemble des handicapés, seulement 13,1% sont actifs occupés, 19,3% pour les hommes et 5% pour les femmes. Les personnes en chômage représentent 3,7% seulement.

Chez les femmes handicapées inactives, le contingent le plus important est celui des femmes au foyer avec un taux de l'ordre de 19,5% des handicapées de sexe féminin.

D'un autre côté, la structure de la population active est à prédominance masculine, puisque les hommes y sont représentés à plus de 80%. Ce pourcentage est de 79,4% en milieu urbain et de 85,6% en milieu rural. Autrement dit, dans l'un comme dans l'autre milieu, sur 10 personnes actives, environ 8 sont des hommes (tableau 23).

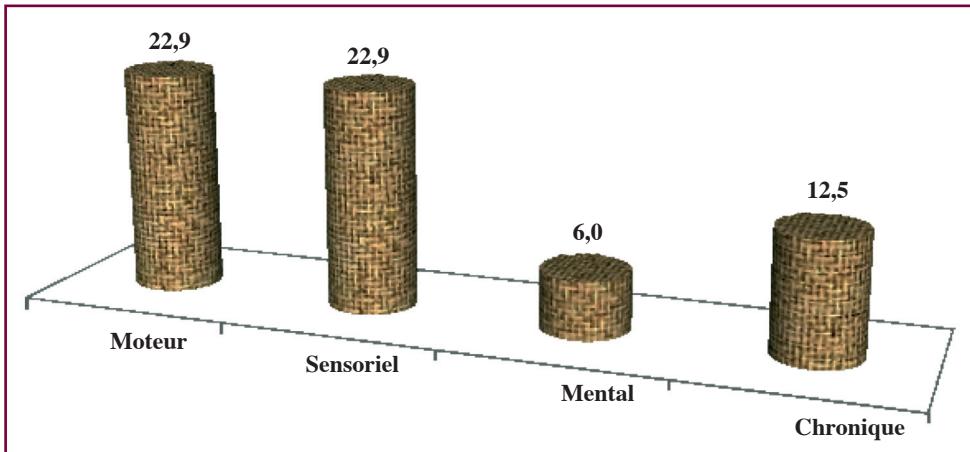
**Tableau 23 : Répartition des handicapés actifs
selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,4	20,6	100,0
Rural	85,6	14,4	100,0
Total	82,0	18,0	100,0

Source : RGPH 2004

L'examen selon le type de handicap fait ressortir que les personnes ayant un handicap moteur et sensoriel sont relativement les plus actifs et présentent des taux bruts d'activité similaires, soit 22,9%. Elles sont suivies par les personnes souffrant d'un handicap chronique et mental, avec un taux d'activité de l'ordre de 12,5% pour les premiers et seulement 6,0% pour les seconds (Figure 11).

Figure 11 : Taux brut d'activité par type de handicap (en %)



Source : RGPH 2004

Le tableau 24, qui présente les taux bruts d'activité selon le sexe et le type de handicap, permet d'apprécier, là encore, la prédominance masculine quel que soit le type de déficience. En effet, sans tenir compte des handicapés mentaux, pour 100 personnes en âge d'activité si le nombre des actifs varie entre 5 et 10 pour le sexe féminin il oscille entre 20 et 34 pour le sexe masculin.

Tableau 24 : Taux brut d'activité selon le sexe
et le type de handicap (en %)

Sexe	Moteur	Sensoriel	Mental	Maladie Chronique	Ensemble
Masculin	32,0	33,2	7,5	20,8	24,3
Féminin	9,2	9,3	2,8	5,4	7,0
Ensemble	22,9	22,9	6,0	12,5	16,8

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, le tableau 25 qui permet d'apprécier la relation entre l'éducation et l'accès à l'emploi, montre que si la population active occupée est dominée par les personnes sans niveau d'instruction avec

une proportion de 52,3%, la majorité de la population en chômage est constituée des personnes ayant un niveau d'éducation fondamental I ou II, avec des proportions de l'ordre de 43,9% des chômeurs n'ayant jamais travaillé et 46,9% des chômeurs ayant déjà travaillé.

Ainsi, les niveaux d'instruction restent assez bas, puisque la proportion des personnes handicapées ayant un niveau de formation supérieur est évaluée seulement à 4,8% des actifs occupés, à 5,7% des chômeurs 1 et à 2,9% des chômeurs 2.

**Tableau 25 : Niveaux d'instruction
des personnes handicapées actives**

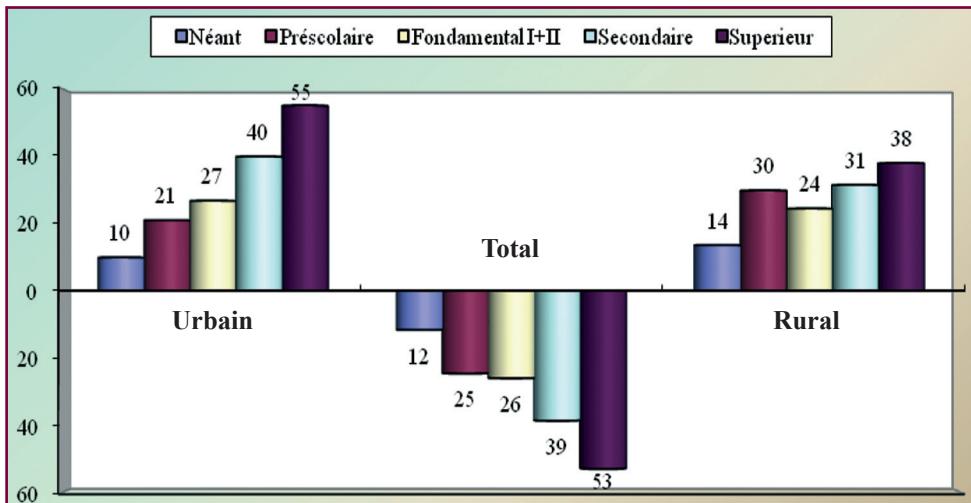
Actif occupé	Néant	Préscolaire	Fondamental I + II	Secondaire	Supérieur	Total
Effectifs	46169	6515	25212	6211	4242	88349
%	52,3	7,4	28,5	7,0	4,8	100,0
Chômeur 1						
Effectifs	6038	344	6974	1619	911	15886
%	38,0	2,2	43,9	10,2	5,7	100,0
Chômeur 2						
Effectifs	3086	579	4143	773	255	8836
%	34,9	6,6	46,9	8,7	2,9	100,0

Source : RGPH 2004

Mais le lien entre niveau d'instruction et accès à l'emploi est encore plus flagrant à l'analyse des taux bruts d'activité au sein de chaque niveau d'instruction comme cela ressort de l'examen de la figure 12.

En effet, globalement, plus le niveau d'instruction est élevé plus le taux d'activité augmente. Ainsi, au niveau national, si seulement 12% des personnes handicapées sans instruction sont actives, le taux brut d'activité se situe autour de 25% pour les personnes ayant les niveaux d'instruction préscolaire, fondamental I et II et passe à 39% pour les personnes handicapées ayant un niveau d'étude secondaire et à plus de 53% pour celles de niveau supérieur.

Figure 12 : Taux brut d'activité des handicapés selon le niveau d'instruction et le milieu (en %)



Source : RGPH 2004

Cependant, ces taux moyens cachent des disparités importantes entre milieux de résidence, puisque pour les niveaux d'instruction bas, les ruraux sont relativement plus actifs que les citadins et le constat est inversé dès le premier niveau fondamental. Mais, dans tout les cas de figure, les taux d'activité restent très en dessous de ceux de la population marocaine en général.

IV.2 TAUX DE CHÔMAGE DES HANDICAPÉS

Le taux de chômage¹⁰ des personnes en situation de handicap lors du recensement de 2004, s'élève à 21,9% contre 16,6% pour les personnes non handicapées. Selon le milieu de résidence, et à l'instar de l'ensemble de la population du pays, les citadins handicapés sont relativement plus touchés par le chômage que les ruraux, avec un taux de chômage de l'ordre de 28,7% pour les premiers et de 12,1% pour les seconds.

¹⁰ Le taux de chômage exprime le rapport de la population active en chômage à la population active

Cependant, si le chômage est un phénomène qui reste sans conteste urbain, il est plus accentué chez la population féminine que chez la population masculine, avec des taux de 28,6% et de 20,4% respectivement.

Tableau 26 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Sexe	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	27,1	11,5	20,4	18,6	7,7	13,7
Féminin	34,7	16,1	28,6	32,1	14,7	25,5
Total	28,7	12,1	21,9	22,3	9,2	16,6

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, et comme il ressort de l'examen du tableau 27, le chômage des handicapés est essentiellement de première insertion, puisque c'est chez les jeunes actifs que l'on rencontre les taux de chômage les plus élevés. En effet, pour les tranches d'âges 15-29 ans les niveaux de chômage dépassent 31%. Au-delà de 29 ans, les taux entament une baisse progressive jusqu'à 50 ans avant d'amorcer une légère reprise.

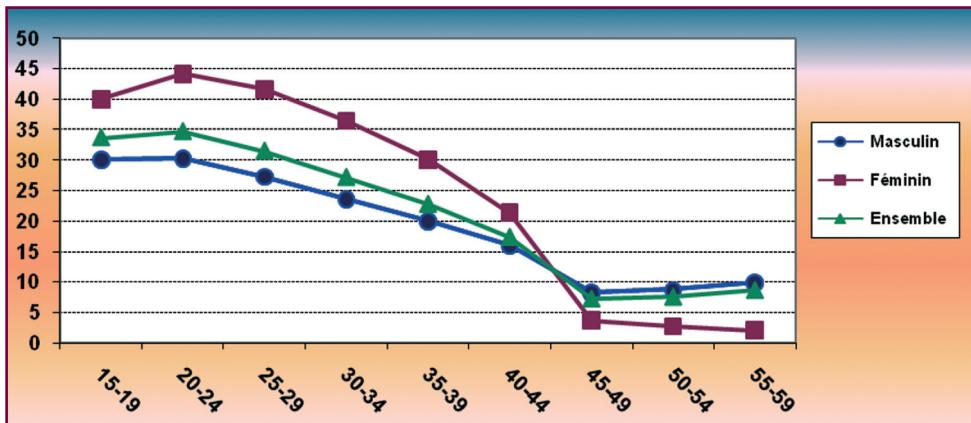
Tableau 27 : Taux de chômage selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe (en %)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19 ans	30,1	40,0	33,7
20 - 24 ans	30,3	44,2	34,7
25 - 29 ans	27,3	41,6	31,5
30 - 34 ans	23,6	36,5	27,2
35 - 39 ans	20,0	30,1	22,8
40 - 44 ans	16,0	21,4	17,4
45 - 49 ans	8,3	3,8	7,3
50 - 54 ans	8,8	2,8	7,6
55 - 59 ans	10,0	2,1	8,7

Source : RGPH 2004

Avant 45 ans, le chômage des femmes est supérieur à celui des hommes quel que soit le groupe d'âges. Mais au-delà de 45 ans, la situation s'inverse.

Figure 13 : Taux de chômage selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe (en %)



Source : RGPH 2004

A l’exception des handicapés mentaux, les autres types de handicap ne présentent pas de contrastes notables en matière de chômage. En effet, les personnes avec un handicap moteur et chronique présentent des taux de chômage de l’ordre de 25,8% et 24,4% respectivement, suivies par celles ayant un handicap sensoriel (20,1%).

Tableau 28 : Taux de chômage des handicapés selon le sexe et le type de handicap (en %)

Sexe	Moteur	Sensoriel	Mental	Chronique	Ensemble
Masculin	24,0	18,1	0,0	24,2	20,4
Féminin	35,3	29,6	0,0	24,8	28,6
Total	25,8	20,1	0,0	24,4	21,9

Source : RGPH 2004

IV.3 SITUATION DANS LA PROFESSION

Les actifs handicapés (non compris les chômeurs 1) présentent une structure par situation dans la profession comparable à celle de la population non handicapée.

En effet, l'examen de la structure des actifs handicapés montre que c'est le statut de salarié qui domine avec 45,8% de l'ensemble des actifs en question, suivi du statut d'indépendant avec une proportion de l'ordre de 40,0%, du statut d'aide familiale et d'apprenti avec 11,6%, et enfin, d'employeur dont le poids s'élève à 2,5%.

Tableau 29 : Répartition des actifs (actifs occupés et des chômeurs 2) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en %)

Situation dans la profession	Population handicapée			Population non handicapée		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	3,0	1,8	2,5	2,5	1,0	1,8
Indépendant	34,7	46,8	40,0	25,1	35,7	30,0
Salarié	59,2	28,9	45,8	68,9	31,3	51,5
Aide familiale	1,9	21,9	10,7	2,0	31,1	15,5
Apprenti	1,3	0,6	0,9	1,5	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Cette structure varie évidemment d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, si le salariat est plus présent en milieu urbain, avec 59,2% des actifs handicapés, le statut d'indépendant domine en milieu rural puisqu'il concerne 46,8% de cette catégorie de population.

On notera également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 21,9% des actifs contre seulement 1,9% en milieu urbain.

Concernant le statut d'employeur, il est plus présent chez les handicapés que les non handicapés, soit 2,5% pour les premiers contre 1,8% pour les seconds.

ANNEXE STATISTIQUE

ENSEMBLE DES HANDICAPES

TABLEAU 01 : POPULATION SELON LE GROUPE D'AGES QUINQUENNAL ET LE SEXE.....	67
TABLEAU 02 : POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE (EN%)	67
TABLEAU 03 : CELIBATAIRES AUX GROUPES D'AGES 15 - 19, 20 - 24 ET 25-29 SELON LE MILIEU ET LE SEXE (EN%).....	68
TABLEAU 04 : AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	68
TABLEAU 05 : TAUX DE CELIBATA 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	68
TABLEAU 06 : TAUX ET INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE MILIEU DE RESIDENCE	68
TABLEAU 07 : TAUXD'ANALPHABETISMESELONLESEXEETLEMILIEU DE RESIDENCE (EN%)	69
TABLEAU 08 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	69
TABLEAU 09 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 6-11 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	69
TABLEAU 10 : POPULATION HANDICAPEE AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	69
TABLEAU 11 : REPARTITION DE LA POPULATION HANDICAPEE ACTIVE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)....	70
TABLEAU 12 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE(EN%)	70
TABLEAU 13 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	70
TABLEAU 14 : POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	70

HANDICAPES MOTEURS

TABLEAU 15 : POPULATION SELON LE GROUPE D'AGES QUINQUENNAL ET LE SEXE	71
TABLEAU 16 : POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE (EN%)	71
TABLEAU 17 : CELIBATAIRES AUX GROUPES D'AGES 15 - 19, 20 - 24 ET 25 - 29 SELON LE MILIEU ET LE SEXE (EN %).....	72
TABLEAU 18 : AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	72
TABLEAU 19 : TAUX DE CELIBAT A 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	72
TABLEAU 20 : TAUX ET INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE MILIEU	72
TABLEAU 21 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	73
TABLEAU 22 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE GRAND GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	73
TABLEAU 23 : TAUX DESCOLARISATION DES ENFANTS SAGES DE 6-11 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU (EN%)	73
TABLEAU 24 : POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	73
TABLEAU 25 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	74
TABLEAU 26 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	74
TABLEAU 27 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN %)	74
TABLEAU 28 : POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ..	74

HANDICAPES CHRONIQUES

TABLEAU 29 : POPULATION SELON LE GROUPE D'AGES QUINQUENNAL ET LE SEXE.....	75
TABLEAU 30 : POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE (EN%)	75
TABLEAU 31 : CELIBATAIRES AUX GROUPES D'AGES 15 - 19, 20 - 24 ET 25-29 SELON LE MILIEU ET LE SEXE (EN%).....	76
TABLEAU 32 : AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	76
TABLEAU 33 : TAUX DE CELIBAT A 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	76
TABLEAU 34 : TAUX ET INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE MILIEU DE RESIDENCE	76
TABLEAU 35 : TAUXD'ANALPHABETISMESELONLESEXEETLEMILIEU DE RESIDENCE (EN%).....	77
TABLEAU 36 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE GRAND GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	77
TABLEAU 37 : TAUXDESCOLARISATIONDESENFANTSAGESDE6-11ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ...	77
TABLEAU 38 : POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LENIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	77
TABLEAU 39 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	77
TABLEAU 40 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	78
TABLEAU 41 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%).....	78
TABLEAU 42 : POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ..	78

HANDICAPES SENSORIELS

TABLEAU 43 : POPULATION SELON LE GROUPE D'AGES QUINQUENNAL ET LE SEXE.....	79
TABLEAU 44 : POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE (EN%)	79
TABLEAU 45 : CELIBATAIRES AUX GROUPES D'AGES 15 - 19, 20 - 24 ET 25-29 SELON LE MILIEU ET LE SEXE (EN%).....	80
TABLEAU 46 : AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	80
TABLEAU 47 : TAUX DE CELIBAT A 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	80
TABLEAU 48 : TAUX ET INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	80
TABLEAU 49 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	81
TABLEAU 50 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE GRAND GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	81
TABLEAU 51 : TAUX DESCOLARISATION DES ENFANTS SAGES DE 6-11 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ..	81
TABLEAU 52 : POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	81
TABLEAU 53 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	82
TABLEAU 54 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	82
TABLEAU 55 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	82
TABLEAU 56 : POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ..	82

HANDICAPES MENTAUX

TABLEAU 57 : POPULATION SELON LE GROUPE D'AGES QUINQUENNAL ET LE SEXE.....	83
TABLEAU 58 : POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE (EN%)	83
TABLEAU 59 : CELIBATAIRES AUX GROUPES D'AGES 15 - 19, 20 - 24 ET 25-29 SELON LE MILIEU ET LE SEXE (EN%).....	84
TABLEAU 60 : AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	84
TABLEAU 61 : TAUX DE CELIBATA 55 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	84
TABLEAU 62 : TAUX ET INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE MILIEU DE RESIDENCE	84
TABLEAU 63 : TAUXD'ANALPHABETISMESELONLESEXEETLEMILIEU DE RESIDENCE (EN%).....	85
TABLEAU 64 : TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE GRAND GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	85
TABLEAU 65 : TAUXDESCOLARISATIONDESENFANTSAGESDE6-11ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU (EN%).....	85
TABLEAU 66 : POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LENIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	85
TABLEAU 67 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	86
TABLEAU 68 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	86
TABLEAU 69 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE (EN%)	86
TABLEAU 70 : POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) ..	86

ENSEMBLE DES HANDICAPES

Tableau 01: Population selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	6 810	5 310	12 120	1,0	0,8	1,8
05 - 09	15 541	11 397	26 938	2,3	1,7	4,0
10 - 14	20 999	15 015	36 014	3,1	2,2	5,3
15 - 19	22 939	15 346	38 285	3,4	2,3	5,7
20 - 24	25 819	16 108	41 927	3,8	2,4	6,2
25 - 29	25 929	15 329	41 258	3,8	2,3	6,1
30 - 34	26 843	16 002	42 845	3,9	2,4	6,3
35 - 39	25 586	15 471	41 057	3,8	2,3	6,1
40 - 44	28 273	17 635	45 908	4,2	2,6	6,8
45 - 49	25 433	15 734	41 167	3,8	2,3	6,1
50 - 54	24 774	17 799	42 573	3,7	2,6	6,3
55 - 59	18 603	15 115	33 718	2,7	2,3	5,0
60 - 64	21 484	22 655	44 139	3,1	3,4	6,5
65 - 69	20 661	20 266	40 927	3,0	3,1	6,1
70 - 74	24 733	26 936	51 669	3,7	4,0	7,7
75 ans & +	46 455	46 649	93 104	6,9	6,9	13,8
ND	644	507	1 151	0,1	0,1	0,2
Total	381 526	293 274	674 800	56,3	43,7	100,0

Tableau 02: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	40,0	32,2	36,6
Marié	54,1	27,8	42,6
Veuf	2,0	4,7	3,2
Divorcé	3,8	35,3	17,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 03 : Célibataires aux groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29 selon le milieu et le sexe (en%)

Milieu et sexe	15 - 19	20-24	25-29
Milieu urbain			
Masculin	99,3	97,2	89,1
Féminin	98,5	93,0	81,7
Ensemble	99,0	95,6	86,3
Milieu rural			
Masculin	99,2	94,6	81,8
Féminin	98,5	92,6	84,6
Ensemble	98,9	93,8	82,8
Ensemble des deux milieux			
Masculin	99,3	96,0	85,8
Féminin	98,5	92,8	83,0
Ensemble	98,9	94,8	84,7

Tableau 04 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	36,5	34,4	35,5
Féminin	35,5	35,9	35,7
Ensemble	36,1	34,9	35,6

Tableau 05: Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	15,5	14,4	15,0
Féminin	12,8	14,6	13,5
Total	14,3	14,4	14,4

Tableau 06 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	2,5	3,3	2,9
20-24	14,1	17,6	15,7
25-29	30,0	26,5	28,4
30-34	30,8	34,0	32,2
35-39	26,8	27,9	27,3
40-44	10,5	13,4	11,6
45-49	5,1	6,9	5,7
ISF	0,6	0,6	0,6

Population en situation de handicap au Maroc

Tableau 07: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	49,3	73,4	60,1
Féminin	77,5	93,5	84,0
Ensemble	62,1	81,7	70,5

Tableau 08: Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	52,7	59,5	55,5
15 - 24	54,4	69,5	60,3
25 - 34	47,5	71,3	56,3
35 - 49	51,0	76,9	60,9
50 ans & +	71,8	94,4	82,8
Ensemble	60,1	84,0	70,5

Tableau 09 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	43,4	29,7	36,7
Féminin	40,3	22,8	32,0
Ensemble	42,1	26,8	34,7

Tableau 10 : Population handicapée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence(%)

Niveaux d'études	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	61,6	80,6	69,8
Coranique-Préscolaire	4,3	4,6	4,4
Primaire-secondaire	31,6	14,3	24,2
Supérieur	2,5	0,4	1,6
ND	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 11 : Répartition de la population handicapée active par sexe selon le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	57,0	67,1	58,8
Rural	43,0	32,9	41,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 12 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	25,2	7,9	17,3
Rural	23,2	5,6	16,0
Ensemble	24,3	7,0	16,8

Tableau 13 : Taux brut d'activité selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	20,6	11,6	17,0
20-24	28,7	15,3	23,6
25-29	32,9	16,4	26,8
30-34	35,8	16,3	28,5
35-39	39,2	15,4	30,2
40-44	39,3	13,5	29,4
45-49	43,8	12,6	31,9
50-54	42,2	9,1	28,4
55-59	37,8	6,1	23,6
60 & +	10,5	1,3	5,8

Tableau 14 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	3,0	1,8	2,5
Indépendant	34,7	46,8	40,0
Salarié	59,2	28,9	45,8
Aide familiale	1,9	21,9	10,7
Apprenti	1,2	0,6	0,9
Non spécifié	-	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0

HANDICAPES MOTEURS

Tableau 15: Population selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	3 091	2 369	5 460	1,7	1,3	2,9
05 - 09	5 017	3 655	8 672	2,7	2,0	4,6
10 - 14	6 056	4 393	10 449	3,2	2,4	5,6
15 - 19	6 772	4 420	11 192	3,6	2,4	6,0
20 - 24	7 700	5 011	12 711	4,1	2,7	6,8
25 - 29	8 203	5 144	13 347	4,4	2,8	7,1
30 - 34	8 539	5 683	14 222	4,6	3,0	7,6
35 - 39	7 983	4 986	12 969	4,3	2,7	6,9
40 - 44	8 602	5 202	13 804	4,6	2,8	7,4
45 - 49	7 977	4 114	12 091	4,3	2,2	6,5
50 - 54	7 683	3 979	11 662	4,1	2,1	6,2
55 - 59	5 605	2 974	8 579	3,0	1,6	4,6
60 - 64	6 245	4 207	10 452	3,3	2,3	5,6
65 - 69	5 411	3 890	9 301	2,9	2,1	5,0
70 - 74	6 289	5 286	11 575	3,4	2,8	6,2
75 ans & +	10 513	9 514	20 027	5,6	5,1	10,7
ND	168	114	282	0,1	0,1	0,2
Total	111 854	74 941	186 795	59,9	40,1	100,0

Tableau 16 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	35,8	43,2	38,8
Marié	59,6	24,0	45,4
Veuf	1,5	4,4	2,7
Divorcé	3,1	28,4	13,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 17 : Célibataires aux groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29 selon le milieu et le sexe (en %)

Milieu et sexe	15 - 19	20-24	25-29
Milieu urbain			
Masculin	99,2	95,8	83,1
Féminin	98,3	92,4	83,0
Ensemble	98,9	94,5	83,1
Milieu rural			
Masculin	99,1	93,3	75,8
Féminin	98,3	93,8	88,0
Ensemble	98,8	93,5	80,6
Ensemble des deux milieux			
Masculin	99,2	94,5	79,6
Féminin	98,3	93,1	85,5
Ensemble	98,8	94,0	81,9

Tableau 18 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	34,5	32,4	33,6
Féminin	35,4	36,3	35,7
Ensemble	34,8	33,9	34,5

Tableau 19 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	10,1	8,3	9,3
Féminin	20,4	22,0	21,0
Total	13,7	12,9	13,4

Tableau 20: Taux et indice synthétique de fécondité selon le groupe d'âges et le milieu

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	4,0	3,7	3,8
20-24	17,7	18,2	18,0
25-29	25,9	23,4	24,7
30-34	29,3	27,4	28,5
35-39	25,3	26,2	25,7
40-44	10,3	11,4	10,8
45-49	3,6	7,4	5,1
ISF	0,6	0,6	0,6

Population en situation de handicap au Maroc

Tableau 21 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	41,9	65,6	52,8
Féminin	70,0	89,8	78,7
Ensemble	53,3	75,0	63,2

Tableau 22 : Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	44,4	54,4	48,6
15 - 24	43,3	64,1	51,5
25 - 34	36,5	64,6	47,5
35 - 49	44,5	73,9	55,3
50 ans & +	68,7	94,3	79,4
Ensemble	52,8	78,7	63,2

Tableau 23 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 - 11 ans selon le sexe et le milieu (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	49,2	34,3	41,1
Féminin	45,2	26,8	35,4
Ensemble	47,5	31,2	38,7

Tableau 24 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (en%)

Niveaux d'études	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	53,3	74,2	62,8
Coranique-Préscolaire	4,8	5,8	5,3
Primaire-secondaire	38,3	19,3	29,7
Supérieur	3,6	0,7	2,3
ND	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 25 : Répartition de la population active par sexe selon le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	60,6	70,4	62,2
Rural	39,4	29,6	37,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 26 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	36,5	11,7	26,3
Rural	26,9	6,1	18,8
Ensemble	32,0	9,2	22,9

Tableau 27 : Taux brut d'activité selon le groupe d'âges et le sexe (en %)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	19,8	11,5	16,5
20-24	35,2	16,5	27,8
25-29	47,5	19,6	36,7
30-34	53,8	20,6	40,5
35-39	57,4	19,3	42,7
40-44	56,4	17,0	41,5
45-49	54,2	14,3	40,7
50-54	49,7	9,7	36,1
55-59	40,5	6,5	28,7
60 & +	11,4	1,3	6,9

Tableau 28 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,9	2,0	2,5
Indépendant	39,1	48,9	43,1
Salarié	55,5	30,6	45,4
Aide familiale	1,6	17,8	8,2
Apprenti	0,9	0,6	0,8
Non spécifié	-	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0

HANDICAPES CHRONIQUES

Tableau 29 : Population selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	959	713	1 672	0,5	0,4	0,9
05 - 09	1 853	1 289	3 142	1,0	0,7	1,6
10 - 14	2 542	1 929	4 471	1,3	1,0	2,3
15 - 19	3 215	2 331	5 546	1,7	1,2	2,9
20 - 24	3 683	2 575	6 258	1,9	1,3	3,2
25 - 29	3 572	2 923	6 495	1,8	1,5	3,4
30 - 34	3 644	3 231	6 875	1,9	1,7	3,5
35 - 39	3 905	3 944	7 849	2,0	2,0	4,0
40 - 44	5 139	5 557	10 696	2,7	2,9	5,5
45 - 49	6 095	6 517	12 612	3,1	3,4	6,5
50 - 54	7 665	8 446	16 111	4,0	4,4	8,3
55 - 59	6 707	8 394	15 101	3,5	4,3	7,8
60 - 64	7 884	12 146	20 030	4,1	6,3	10,3
65 - 69	8 064	11 084	19 148	4,2	5,7	9,9
70 - 74	8 992	13 113	22 105	4,6	6,8	11,4
75 ans & +	15 729	19 659	35 388	8,1	10,1	18,3
ND	162	187	349	0,1	0,1	0,2
Total	89 810	104 038	193 848	46,3	53,7	100,0

Tableau 30 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	20,4	12,0	15,8
Marié	73,2	39,1	54,7
Veuf	1,5	4,6	3,2
Divorcé	4,8	44,2	26,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 31 : Célibataires aux groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29 selon le milieu et le sexe (en%)

Milieu et sexe	15 - 19	20-24	25-29
Milieu urbain			
Masculin	98,7	97,0	85,7
Féminin	96,4	86,9	65,6
Ensemble	97,7	92,7	76,5
Milieu rural			
Masculin	99,0	93,6	77,7
Féminin	96,4	81,0	66,6
Ensemble	98,0	88,7	72,9
Ensemble des deux milieux			
Masculin	98,8	95,6	82,6
Féminin	96,4	84,7	66,0
Ensemble	97,8	91,1	75,1

Tableau 32 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	35,3	33,0	34,4
Féminin	31,4	31,3	31,4
Ensemble	33,4	32,3	33,1

Tableau 33 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	6,0	4,9	5,6
Féminin	3,9	2,8	3,6
Total	4,9	3,8	4,6

Tableau 34 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	3,5	8,9	5,6
20-24	26,7	42,6	32,6
25-29	56,7	52,1	55,1
30-34	55,8	69,3	60,4
35-39	41,3	49,1	43,6
40-44	15,1	18,1	16,0
45-49	6,9	9,2	7,5
ISF	1,0	1,2	1,1

Population en situation de handicap au Maroc

Tableau 35 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	47,5	71,7	56,0
Féminin	78,8	94,4	83,5
Ensemble	65,0	83,0	70,9

Tableau 36 : Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	26,6	32,6	29,1
15 - 24	31,8	45,7	37,6
25 - 34	33,2	56,0	43,7
35 - 49	43,0	69,7	56,7
50 ans & +	67,0	92,7	81,6
Ensemble	56,0	83,5	70,9

Tableau 37 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	68,4	40,2	58,3
Féminin	66,6	26,7	52,1
Ensemble	67,7	34,3	55,6

Tableau 38 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (en%)

Niveaux d'études	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	65,3	82,5	70,8
Coranique-Préscolaire	5,1	5,2	5,1
Primaire-secondaire	27,6	12,1	22,6
Supérieur	2,1	0,2	1,5
ND	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 39 : Répartition de la population active par sexe selon le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	72,1	80,9	74,1
Rural	27,9	19,1	25,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 40 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	23,2	6,2	13,7
Rural	16,4	3,4	10,0
Ensemble	20,8	5,4	12,5

Tableau 41 : Taux brut d'activité selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	19,0	12,1	16,1
20-24	28,8	18,8	24,7
25-29	34,0	18,2	26,9
30-34	38,0	16,5	27,9
35-39	42,9	14,8	28,8
40-44	43,1	12,7	27,3
45-49	43,2	11,4	26,8
50-54	36,6	8,2	21,7
55-59	31,3	5,4	16,9
60 & +	7,2	1,0	3,6

Tableau 42 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	4,1	2,9	3,8
Indépendant	31,6	52,2	37,2
Salarié	62,0	28,7	53,0
Aide familiale	1,5	15,5	5,3
Apprenti	0,7	0,5	0,7
Non spécifié	-	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

HANDICAPES SENSORIELS

Tableau 43 : Population selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	1 677	1 422	3 099	1,0	0,8	1,8
05 - 09	5 247	3 884	9 131	3,1	2,3	5,4
10 - 14	6 550	4 722	11 272	3,9	2,8	6,7
15 - 19	6 002	4 285	10 287	3,6	2,5	6,1
20 - 24	5 458	4 026	9 484	3,2	2,4	5,6
25 - 29	4 510	3 315	7 825	2,7	2,0	4,6
30 - 34	4 253	3 196	7 449	2,5	1,9	4,4
35 - 39	4 308	3 127	7 435	2,5	1,9	4,4
40 - 44	4 661	3 352	8 013	2,8	2,0	4,7
45 - 49	4 451	2 792	7 243	2,6	1,7	4,3
50 - 54	4 958	3 333	8 291	2,9	2,0	4,9
55 - 59	4 394	2 714	7 108	2,6	1,6	4,2
60 - 64	5 740	5 076	10 816	3,4	3,0	6,4
65 - 69	6 194	4 465	10 659	3,7	2,6	6,3
70 - 74	8 460	7 491	15 951	5,0	4,4	9,4
75 ans & +	18 781	15 778	34 559	11,1	9,3	20,4
ND	228	156	384	0,1	0,1	0,2
Total	95 872	73 134	169 006	56,7	43,3	100,0

Tableau 44 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	27,8	32,4	29,8
Marié	64,9	22,4	46,5
Veuf	1,5	4,0	2,6
Divorcé	5,8	41,1	21,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 45 : Célibataires aux groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29 selon le milieu et le sexe (en%)

Milieu et sexe	15 - 19	20-24	25-29
Milieu urbain			
Masculin	99,4	96,5	86,1
Féminin	98,6	93,0	81,9
Ensemble	99,1	95,0	84,3
Milieu rural			
Masculin	99,0	92,3	74,4
Féminin	98,9	93,7	85,0
Ensemble	99,0	92,9	78,8
Ensemble des deux milieux			
Masculin	99,2	94,4	80,3
Féminin	98,8	93,3	83,4
Ensemble	99,0	93,9	81,6

Tableau 46 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	34,9	31,8	33,3
Féminin	35,3	36,3	35,8
Ensemble	35,0	33,5	34,3

Tableau 47 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	10,5	8,4	9,4
Féminin	19,5	19,9	19,7
Total	14,2	12,7	13,5

Tableau 48 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	2,8	2,3	2,6
20-24	12,6	13,2	12,9
25-29	39,5	28,8	34,4
30-34	31,4	33,1	32,2
35-39	29,2	29,0	29,1
40-44	8,4	15,9	11,6
45-49	4,4	5,9	5,0
ISF	0,6	0,6	0,6

Population en situation de handicap au Maroc

Tableau 49 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	60,4	81,6	72,0
Féminin	82,7	95,3	89,1
Ensemble	70,5	87,3	79,4

Tableau 50 : Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	50,0	57,3	53,1
15 - 24	59,8	74,1	65,8
25 - 34	64,5	82,8	72,3
35 - 49	67,2	87,1	75,3
50 ans & +	80,5	97,7	88,2
Ensemble	72,0	89,1	79,4

Tableau 51 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	50,4	32,8	40,6
Féminin	47,3	25,8	35,8
Ensemble	49,1	29,9	38,6

Tableau 52 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (en%)

Niveaux d'études	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	69,9	86,2	78,6
Coranique-Préscolaire	4,6	4,4	4,5
Primaire-secondaire	23,5	9,1	15,9
Supérieur	2,0	0,2	1,1
ND	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 53 : Répartition de la population active par sexe selon le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	45,9	56,1	47,7
Rural	54,1	43,9	52,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 54 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	33,8	10,7	23,3
Rural	32,7	8,0	22,5
Ensemble	33,2	9,3	22,9

Tableau 55 : Taux brut d'activité selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	40,1	20,1	31,7
20-24	56,0	25,4	43,0
25-29	60,4	26,1	45,9
30-34	66,8	24,4	48,6
35-39	70,7	23,4	50,8
40-44	70,6	19,8	49,4
45-49	68,2	17,2	48,5
50-54	63,7	12,6	43,2
55-59	54,0	8,6	36,7
60 & +	14,0	1,9	8,5

Tableau 56 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,1	1,6	1,8
Indépendant	32,8	46,6	40,6
Salarié	60,8	27,1	41,8
Aide familiale	2,4	24,1	14,7
Apprenti	1,9	0,5	1,1
Non spécifié	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

HANDICAPES MENTAUX

Tableau 57 : Population selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	1 083	806	1 889	0,9	0,6	1,5
05 - 09	3 424	2 569	5 993	2,7	2,1	4,8
10 - 14	5 851	3 971	9 822	4,7	3,2	7,8
15 - 19	6 950	4 310	11 260	5,6	3,4	9,0
20 - 24	8 978	4 496	13 474	7,2	3,6	10,8
25 - 29	9 644	3 947	13 591	7,7	3,2	10,9
30 - 34	10 407	3 892	14 299	8,3	3,1	11,4
35 - 39	9 390	3 414	12 804	7,5	2,7	10,2
40 - 44	9 871	3 524	13 395	7,9	2,8	10,7
45 - 49	6 910	2 311	9 221	5,5	1,8	7,4
50 - 54	4 468	2 041	6 509	3,6	1,6	5,2
55 - 59	1 897	1 033	2 930	1,5	0,8	2,3
60 - 64	1 615	1 226	2 841	1,3	1,0	2,3
65 - 69	992	827	1 819	0,8	0,7	1,5
70 - 74	992	1 046	2 038	0,8	0,8	1,6
75 ans & +	1 432	1 698	3 130	1,1	1,4	2,5
ND	86	50	136	0,1	-	0,1
Total	83 990	41 161	125 151	67,1	32,9	100,0

Tableau 58 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	81,7	70,6	78,2
Marié	13,1	11,4	12,5
Veuf	3,9	6,8	4,8
Divorcé	1,2	11,3	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 59 : Célibataires aux groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29 selon le milieu et le sexe (en%)

Milieu et sexe	15 - 19	20-24	25-29
Milieu urbain			
Masculin	99,6	98,7	96,3
Féminin	99,6	97,2	93,7
Ensemble	99,6	98,2	95,6
Milieu rural			
Masculin	99,5	97,9	92,7
Féminin	99,3	95,9	90,0
Ensemble	99,4	97,3	91,9
Ensemble des deux milieux			
Masculin	99,6	98,4	94,8
Féminin	99,5	96,7	92,1
Ensemble	99,5	97,8	94,0

Tableau 60 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	38,3	36,0	37,1
Féminin	38,2	37,0	37,8
Ensemble	38,5	36,4	37,6

Tableau 61 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	15,5	14,4	15,0
Féminin	12,8	14,6	13,5
Total	14,3	14,4	14,4

Tableau 62 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	0,4	1,1	0,7
20-24	4,2	8,5	6,0
25-29	5,0	13,3	8,6
30-34	7,5	22,1	14,1
35-39	6,6	12,3	9,1
40-44	4,0	8,5	6,0
45-49	2,2	3,1	2,6
ISF	0,1	0,3	0,2

Population en situation de handicap au Maroc

Tableau 63 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	51,1	74,4	60,9
Féminin	78,7	95,0	85,7
Ensemble	59,9	81,2	68,9

Tableau 64 : Taux d'analphabétisme selon le grand groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	75,6	80,8	77,7
15 - 24	70,4	84,3	75,3
25 - 34	54,4	82,9	62,4
35 - 49	53,4	83,9	61,4
50 ans & +	68,7	94,4	79,2
Ensemble	60,9	85,7	68,9

Tableau 65 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu (en%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,8	12,5	16,9
Féminin	15,9	8,5	13,2
Ensemble	18,1	10,9	15,4

Tableau 66 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (en%)

Niveaux d'études	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	57,5	79,2	66,6
Coranique-Préscolaire	1,6	2,4	1,9
Primaire-secondaire	38,8	17,8	29,9
Supérieur	2,2	0,6	1,5
ND	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 67 : Répartition de la population active par sexe selon le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	47,7	45,8	47,4
Rural	52,3	54,2	52,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 68 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en%)

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	6,2	2,2	4,9
Rural	9,5	3,5	7,5
Ensemble	7,5	2,8	6,0

Tableau 69 : Taux brut d'activité selon le groupe d'âges et le sexe (en%)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	5,4	2,9	4,4
20-24	6,5	3,0	5,4
25-29	7,2	3,0	6,0
30-34	7,5	3,1	6,3
35-39	7,6	2,9	6,3
40-44	7,7	3,5	6,6
45-49	16,5	7,4	14,3
50-54	15,1	5,5	12,1
55-59	15,3	3,7	11,2
60 & +	4,9	1,2	3,1

Tableau 70 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,1	0,9	1,5
Indépendant	29,7	31,5	30,7
Salarié	62,0	31,1	45,7
Aide familiale	4,5	35,7	20,9
Apprenti	1,6	0,6	1,1
Non spécifié	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0